

## **Migration et trajectoires professionnelles, une approche longitudinale<sup>♦</sup>**

C. TAVAN\*

La sphère productive est perçue, aux côtés de l'école ou de la famille, comme une instance privilégiée d'intégration, c'est-à-dire de création de lien social, dans la mesure où elle permet l'obtention d'une position économique, mais aussi et surtout parce qu'elle offre une reconnaissance sociale et favorise l'insertion dans des réseaux de relations (Durkheim, 1883). Les immigrés étant arrivés pour nombre d'entre eux après l'enfance, l'école ne peut tenir lieu pour eux d'espace d'intégration ; le marché du travail s'est donc imposé comme un lieu privilégié d'échange entre les nouveaux venus et la société d'accueil. Cependant, la fin de la période de plein emploi au début des années 1970 a modifié les conditions d'insertion sur le marché du travail des immigrés venus dans le dernier quart de siècle. Suite à cette dégradation du contexte économique, des décrets ont visé à limiter les flux d'immigration en les restreignant au regroupement familial et aux demandes spécifiques émanant d'employeurs. La nature des courants migratoires en a été transformée : la composante familiale de la migration, bien qu'ayant toujours existé, a été dès lors renforcée. Cette transformation s'est traduite par une féminisation de la population immigrée, mais aussi par un changement profond dans les motifs de migration et les conditions d'installation en France : à une immigration masculine de main-d'œuvre considérée comme temporaire a succédé une immigration familiale destinée à s'installer durablement en France. Ainsi, alors même que les conditions d'insertion professionnelle devenaient plus incertaines, la question plus large de l'intégration des immigrés à la société française commençait à émerger. Quelle rupture introduit la migration dans les parcours professionnels ? Comment se déroulent les parcours professionnels des immigrés sur le marché du travail français ? Dans quelle mesure la dégradation du marché du travail à partir des années 1970 a affecté leurs trajectoires d'emplois ? Quelles sont les différences de parcours entre hommes et femmes ?

De nombreuses analyses transversales (Marchand, 1991 ; Maurin, 1991 ; Thave, 2000 ; Boëldieu, Borrel, 2001) permettent de répondre partiellement à ces questions. Toutes soulignent en effet les difficultés rencontrées par les immigrés sur le marché du travail, lesquelles se traduisent non seulement par un fort taux de chômage, mais aussi par une concentration dans certains secteurs d'activité et une forte présence dans les milieux ouvriers, notamment non qualifiés. Elles mettent par ailleurs en évidence des modes différenciés de participation au marché du travail selon le genre, s'illustrant en particulier par un retrait massif des femmes immigrées. Mais de tels résultats ne peuvent suffire pour apprécier le rôle de l'emploi dans les parcours d'intégration des immigrés. En effet,

---

<sup>♦</sup> Ce texte est une version provisoire.

\* Chloé Tavan appartient à la cellule « Statistiques et Etudes sur l'immigration » de l'Insee.

l'intégration est un phénomène dynamique, et non pas statique : en terme d'intégration, l'évolution de la situation vis-à-vis du travail nous renseigne plus que la situation à un moment donné. D'autre part, la position professionnelle mesurée à la seule date de l'enquête renvoie à des différences de position dans la carrière professionnelle et à des différences d'ancienneté sur le marché du travail français. Raisonner à partir des parcours professionnels permet non seulement d'observer comment l'intégration se construit au cours de l'histoire individuelle de chacun, mais aussi d'étudier différentes générations d'actifs à un moment donné de leur vie professionnelle et donc de mesurer d'éventuelles différences selon la période d'arrivée sur le marché du travail, ce que ne permettent pas des approches transversales.

L'enquête « Histoire de Vie » (Encadré) offre justement une description précise l'ensemble du cheminement professionnel des individus. La grille biographique autour de laquelle est construit le questionnaire relève en effet pour chacune des années vécues le statut d'occupation (actif occupé, chômeur, inactif, étudiant...), la profession, le statut, la qualification du poste<sup>1</sup>... Afin de pouvoir isoler plus aisément l'effet de l'ancienneté de celui de la période d'arrivée, nous nous intéresserons plus précisément à la situation des personnes sur le marché du travail à des anciennetés données, arbitrairement choisies : 0, 2, 5 et 10 ans. La connaissance par ailleurs de la date d'arrivée en France permet de mettre en regard les parcours professionnels et les parcours migratoires afin d'étudier en particulier les ruptures produites par la migration. Plus généralement, l'année d'arrivée en France sera une variable clef de l'analyse dans la mesure où elle renvoie à l'âge d'arrivée en France et au contexte économique prévalant lors de la présentation sur le marché du travail. Cette dimension étant cependant très fortement liée aux différents pays d'origine (graphique 1), il conviendra d'isoler les effets propres liés à l'âge à l'arrivée, à la période d'arrivée, au pays d'origine... Des régressions logistiques contrôlant l'ensemble de ces caractéristiques seront donc reproduites pour différentes anciennetés.

### **Encadré**

Travailler sur des données rétrospectives implique toutefois certaines limites ou contraintes. Tout d'abord, les individus interrogés sont à des étapes différentes de leur cycle de vie et, en particulier de leur parcours professionnel. Ainsi, lorsque l'on souhaite étudier la dynamique de l'insertion professionnelle, et donc le devenir des individus deux, cinq ou dix ans après leur entrée sur le marché du travail, le problème qui se pose est qu'une partie de l'échantillon n'a pas encore atteint une telle ancienneté et ne peut donc pas être prise en compte. Cela remet donc en cause une lecture longitudinale des résultats issus d'analyses ponctuelles reproduites à des anciennetés successives. Afin de pallier ce problème, nous avons mis en œuvre différentes méthodes. Dans le cadre d'une approche « brute » des phénomènes, nous avons estimé des fonctions de répartition donnant la probabilité de

---

<sup>1</sup> Certes, ce mode de questionnement présente les limites d'une analyse rétrospective dépendante de la mémoire et de la subjectivité des individus interrogés, mais la grille biographique a été conçue de manière à limiter au maximum les aléas de datation et les oublis en les reliant à des événements concrets de la vie des personnes et en mettant en regard les différentes biographies (résidentielle, familiale, professionnelle...).

connaître un événement tel que l'accès à l'emploi avant une date donnée à l'aide de modèles de durée non paramétriques lesquels permettent justement de tenir compte des données censurées, c'est-à-dire non encore observées. Dans les approches toutes choses égales par ailleurs, nous avons reproduit nos analyses sur un champ constant, celui des personnes présentes sur le marché du travail depuis au moins dix ans, afin de nous assurer de la fiabilité de nos résultats. Des modèles semi-paramétriques permettant de calculer l'effet net de différentes caractéristiques sur les risques de connaître un événement ont également été estimés (Piché, Renaud, Gingras, 2002).

La seconde contrainte qu'il faut garder à l'esprit est que l'enquête HDV renseigne sur les immigrés présents en France à la date de l'enquête et ignore donc tous ceux qui sont venus à une époque donnée et qui sont depuis repartis ou décédés. Or, travailler sur des données de stock pour étudier des phénomènes rétrospectifs ou comparer des comportements selon différents pays d'origine ou différentes périodes d'arrivée invite à une certaine prudence. En effet, il est raisonnable de penser que les retours dans le pays d'origine s'effectuent de façon sélective et non aléatoire selon les phénomènes étudiés : la vie familiale, l'histoire professionnelle, l'intégration... Si dans certains cas, il est possible de préjuger du sens dans lequel joue ce biais<sup>2</sup>, dans d'autres cas, l'issue de cet exercice est incertain. Dans le cas des parcours professionnels, on peut ainsi tout aussi bien imaginer que les personnes ayant réussi professionnellement tendent plus à repartir vers leur pays d'origine que l'inverse<sup>3</sup>. Lorsqu'on compare des immigrés venus de pays différents, par exemple, on se heurte au fait que tous les pays ne sont pas également touchés par cet effet de sélection : plus l'immigration est ancienne, plus celui-ci joue. Ainsi, penser que les immigrés venant du pays A, d'immigration ancienne, sont plus en emploi que ceux du pays B, d'immigration plus récente, peut tenir à un strict effet de pays : les immigrés du pays A ont une plus forte propension à travailler, ou simplement à des effets de sélection : 1) les immigrés du pays A observés à la date de l'enquête, sont en moyenne arrivés plus jeunes en France<sup>4</sup> et ont donc été en grande partie socialisés et scolarisés dans le pays d'accueil ; 2) les immigrés du pays A sont, en moyenne, présents depuis plus longtemps en France ; 3) seuls subsistent les immigrés du pays A ayant trouvé un emploi, les autres ayant regagné leur terre natale. Deux composantes de l'effet de sélection peuvent donc être distinguées : une composante essentiellement « démographique » liée aux décès et se traduisant par une plus forte proportion de personnes arrivées jeunes et une composante « comportementale » liée aux retours et se traduisant par une population aux caractéristiques particulières. Si la première composante peut être en partie corrigée en tenant compte de l'âge à l'arrivée, la seconde échappe à tout contrôle.

---

<sup>2</sup> On peut par exemple légitimement penser que travailler sur des données de stock sur-estime les unions mixtes existantes à une date donnée dans la mesure où les personnes ayant formé une union avec une personne originaire du même pays qu'elles auront une propension plus forte à retourner vivre dans leur pays d'origine.

<sup>3</sup> La plus ou moins grande réussite professionnelle en France peut jouer non seulement sur le volume des retours, mais aussi sur la rapidité avec laquelle ces derniers interviennent. On peut penser qu'une insertion professionnelle infructueuse entraînera plutôt un retour précoce, tandis qu'une insertion professionnelle stable se traduira par des retours en fin de vie active, au moment de la retraite.

<sup>4</sup> En effet, une grande partie des personnes arrivées âgées il y a longtemps sont désormais décédées.

Après avoir étudié l'incidence de la migration sur les parcours professionnels des immigrés arrivés adultes, c'est-à-dire après la fin de leurs études, nous nous intéresserons plus généralement au parcours d'emploi et à la mobilité professionnelle de l'ensemble des immigrés, quel que soit leur âge à l'arrivée.

## **La migration, source de rupture dans les trajectoires professionnelles**

### **La moitié des immigrés ayant fini leurs études avant leur venue en France travaillaient avant de partir**

Parmi les immigrés arrivés adultes, c'est-à-dire après la fin de leurs études (ce qui représente 63 % des immigrés présents en France en 2003<sup>5</sup>), plus de la moitié (56 %) était en emploi<sup>6</sup> l'année précédant leur départ pour la France, plus d'un quart était inactif ou chômeur<sup>7</sup>, essentiellement des femmes, et près d'un sur six achevait ses études<sup>8</sup>. Même si la migration est souvent motivée par des raisons économiques, elle concerne en grande partie des personnes déjà en emploi dans leur pays d'origine.

Mais ces proportions cachent des différences très marquées selon le sexe : 71 % des hommes étaient en emploi, contre seulement 42 % des femmes. De plus, ce ne sont pas les mêmes caractéristiques individuelles qui jouent sur les comportements d'emploi des hommes et des femmes. Ainsi, pour les hommes, le fait d'être en emploi stable<sup>9</sup> avant leur départ pour la France dépend principalement de l'âge auquel ils ont quitté leur pays : ceux qui ont migré après l'âge de 25 ans étaient, toutes égales par ailleurs, plus souvent en emploi stable avant leur départ (Tableau 2). La situation professionnelle des femmes est en revanche peu sensible à l'âge d'arrivée, mais est fortement liée au pays d'origine, au niveau d'éducation atteint ou à leur situation de famille. Ainsi, à âge à l'arrivée, période de migration, situation de famille et âge de fin d'études comparables, les immigrées venues des pays du Maghreb travaillaient moins souvent que les autres avant leur venue en France. Une étude portant sur les seules immigrées du Portugal et réalisée à partir de l'enquête Mobilité Géographique et Insertion Sociale

---

<sup>5</sup> L'enquête Étude de l'Histoire Familiale, réalisée en 1999 conjointement au recensement sur un échantillon de grande taille et dans laquelle on dispose de l'année de fin d'études et de l'année d'arrivée en France, donne une estimation relativement proche (64,6 %).

<sup>6</sup> En incluant comme périodes d'emploi les périodes d'instabilité (plusieurs emplois dans l'année ou alternance d'emploi et de chômage au cours de l'année).

<sup>7</sup> Le concept de chômage étant souvent mal défini dans les pays d'origine et la frontière entre inactivité et chômage étant de ce fait incertaine, les deux états ont été ici regroupés.

<sup>8</sup> En effet, il a été considéré que les personnes pour lesquelles l'année de fin d'études correspondait avec l'année d'arrivée en France avaient terminé leurs études avant de venir en France. Leur statut d'occupation juste avant la migration est donc étudiant.

<sup>9</sup> La grille biographique distinguait, à l'échelle de l'année, trois situations en lien avec l'emploi : la succession d'emplois différents ou l'alternance entre périodes d'emploi et périodes d'inactivité ou de chômage au cours de la même année (état dénommé ici « instabilité ») et l'occupation d'un même et seul emploi au cours de l'année (état dénommé ici « emploi stable »). L'emploi stable ne désigne donc pas un type de contrat de travail particulier, contrat à durée indéterminée par exemple.

mettait déjà en évidence que la « grande majorité des Portugaises venues en France après l'âge de 15 ans avaient un emploi au Portugal avant leur départ » (Condon, 2000). De plus, avoir formé un couple, et plus encore une famille, pèse négativement sur leurs chances d'occuper un emploi dans leur pays. Enfin, alors que pour les hommes, la situation d'emploi ne dépend pas du niveau scolaire atteint, pour les femmes, plus leur âge de fin d'études est élevé, plus leurs chances d'avoir été en emploi sont fortes (Tableau 2).

**Tableau 2 : Régressions logistiques expliquant la situation professionnelle avant de migrer**

	Etre en emploi stable avant de migrer				Etre inactive avant de migrer	
	Hommes N = 278		Femmes N = 365		Femmes N = 365	
	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
Constante	1,86	0,010	-2,00	0,003	1,56	0,025
<b>Age à l'arrivée</b>						
Arrivé à 25 ans ou avant	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Arrivé après 25 ans	0,93	0,019	0,06	0,825	0,04	0,878
<b>Pays d'origine</b>						
Espagne, Italie	-0,31	0,463	1,17	0,008	-1,34	0,002
Portugal	0,45	0,430	1,95	<,0001	-2,30	<,0001
Autres pays d'Europe	-0,17	0,737	2,67	<,0001	-3,06	<,0001
Maghreb	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Autres pays	-0,21	0,633	1,15	0,005	-1,30	0,001
<b>Période d'arrivée</b>						
1973 et avant	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
1974 et après	-0,69	0,059	-0,25	0,386	0,17	0,583
<b>Situation de famille avant de migrer</b>						
Union et enfant avant la migration	0,66	0,131	-1,24	0,000	1,64	<,0001
Union avant la migration	0,21	0,619	-0,23	0,501	0,65	0,085
Ni union ni enfant avant la migration	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Age de fin d'études</b>	-0,06	0,217	0,08	0,020	-0,08	0,023

Champ : immigrés ayant fini leurs études avant de migrer et non étudiants juste avant leur départ pour la France.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

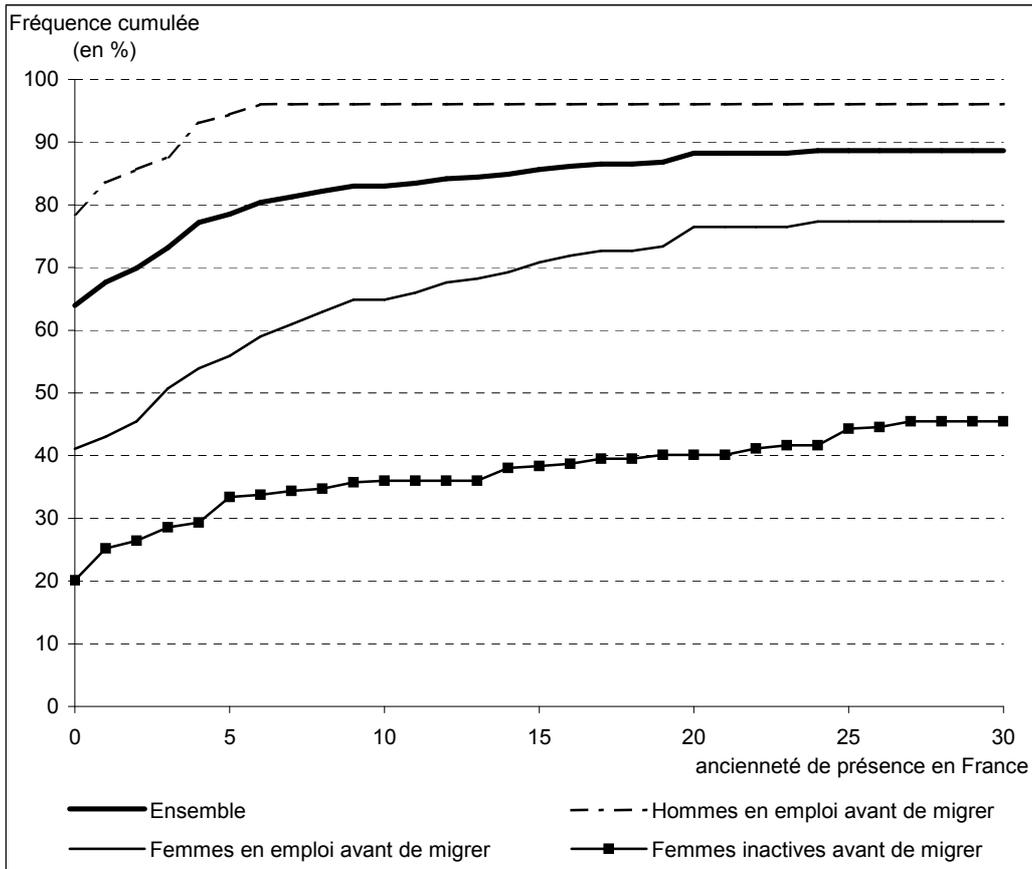
### **La migration : une rupture professionnelle forte pour les femmes**

La migration est souvent source de changement dans l'histoire professionnelle des individus. Ainsi, parmi les immigrés ayant quitté leur pays après la fin de leurs études et non étudiants l'année de leur départ, plus du tiers ont changé de statut d'occupation lors de leur arrivée en France et un quart sont restés en emploi, mais ont vu leur profession, leur statut ou la qualification de leur poste se modifier. Dans près de quatre cas sur dix, les immigrés en emploi avant et après la migration ont changé de

catégorie socioprofessionnelle à leur arrivée en France. La migration modifie profondément la structure sociale des immigrés : la part de ceux qui étaient agriculteurs, artisans-commerçants ou cadres diminue fortement tandis que celle des ouvriers progresse de 20 points, passant de 40 % à 60 %.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir connu un changement de situation sur le marché du travail lors de leur arrivée : pour plus des trois quarts d'entre eux, la migration a entraîné un changement dans leur situation sur le marché du travail ; ce n'est le cas que de la moitié des femmes. Mais cela tient en grande partie au fait que les hommes étaient plus souvent en emploi dans leur pays d'origine et que nombre des changements professionnels se réalisent au sein de l'emploi : parmi les anciens actifs, hommes et femmes ont aussi souvent vu leur situation professionnelle changer lors de leur arrivée en France. Les différences entre hommes et femmes ne peuvent toutefois se réduire à des seules différences d'occupation antérieure. En effet, pour les hommes, il s'agit principalement d'un changement au sein de l'emploi (79 % des hommes en emploi dans leur pays d'origine le sont encore à leur installation en France) alors que pour les femmes, il s'agit majoritairement d'un changement de statut d'occupation : 45 % des femmes en emploi deviennent inactives à leur arrivée en France. L'accès à l'emploi des femmes qui étaient inactives dans leur pays d'origine ne suffit pas à compenser le retrait massif du marché du travail de celles qui étaient actives : seules 20 % des femmes inactives accèdent à un emploi l'année de leur installation en France (Graphique 2). Non seulement les femmes sont moins nombreuses à se maintenir en emploi à leur arrivée en France, mais cet inégal accès à l'emploi se maintient dans le temps. En effet, si la proportion de personnes qui accèdent à nouveau à un emploi stable s'élève continûment au fil du séjour en France, ce retour à l'emploi ne s'effectue pas au même rythme, ni même avec la même ampleur pour les hommes et pour les femmes. Après six ans de vie en France, la quasi-totalité des hommes en emploi avant leur départ ont retrouvé une activité professionnelle en France (96 %). À cette même date, ce n'est le cas d'à peine six anciennes actives sur dix. Même après une très longue durée de résidence, c'est un peu plus d'une femme immigrée sur cinq qui ne reprendra jamais d'activité professionnelle en France. L'accès à l'emploi des anciennes inactives progresse, mais dans des proportions faibles : moins de moitié accéderont à l'emploi.

**Graphique 2 : Accès à l'emploi après leur arrivée en France des immigrés selon leur statut d'emploi avant leur migration**



Champ : immigrés ayant fini leurs études avant de migrer.

Note : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée en France et le premier emploi stable.

Lecture : 20% des femmes inactives avant de migrer ont trouvé un emploi l'année de leur arrivée en France. Dix ans après, 36 % ont accédé à un emploi, qu'elles l'occupent encore ou non.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Cet impact différencié de la migration selon le sexe peut renvoyer à des motifs de migration différents entre hommes et femmes. En simplifiant les choses, on peut avancer l'idée que pour les hommes, l'emploi serait au cœur du projet migratoire, alors que pour les femmes, la migration répondrait, au moins pour une partie d'entre elles, à des préoccupations familiales : elles viendraient rejoindre ou accompagner un promis ou un époux<sup>10</sup>. En effet, la situation familiale dans le pays d'origine a une influence beaucoup plus marquée sur les chances des femmes de retrouver un emploi. À âge au départ, pays d'origine, période d'arrivée et âge de fin d'études comparables, les femmes qui sont en union, et plus encore celles qui n'ont pas encore d'enfants, ont des chances nettement diminuées de retrouver un emploi l'année de leur arrivée en France. Être en couple avant la migration ne pèse pas seulement sur

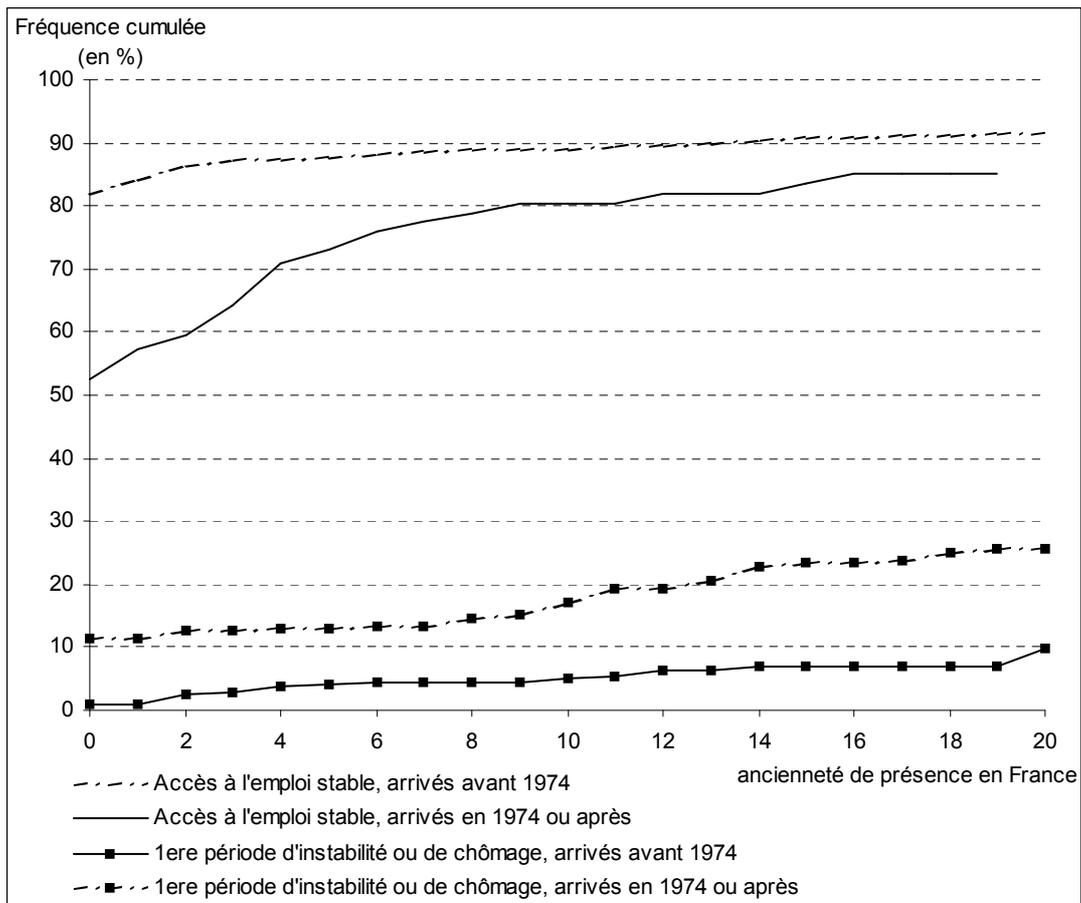
<sup>10</sup> Les femmes immigrées ont, plus souvent que leurs homologues masculins, formé un couple avant leur arrivée en France (Borrel, Tavan, 2003).

les chances de retrouver un emploi stable dès son arrivée en France, mais a plus durablement une incidence sur les chances instantanées de retrouver un emploi : un modèle de durée semi-paramétrique comportant les mêmes variables de contrôle que la régression logistique précédente indique que toutes choses égales par ailleurs, les femmes en union sans enfant avant leur départ pour la France ont des chances instantanées de retrouver un emploi réduites de près de deux tiers par rapport à celles qui ont migré célibataires. En effet, de récents travaux ont montré que le « taux de fécondité des femmes immigrantes est maximal au cours de l'année qui suit l'arrivée en France » (Toulemon, Mazuy, 2004). Or, les femmes interrompent souvent leur activité professionnelle à la naissance d'un enfant, notamment lorsqu'elles occupent des emplois peu qualifiés (Méda, Wierink, Simon, 2003).

### **Arrivée en France et retour à l'emploi : de l'importance des effets de période**

L'impact de la migration sur les parcours professionnels individuels n'est pas de même ampleur selon le contexte économique prévalant lors de l'arrivée en France : dans un contexte économique dégradé où les emplois sont plus rares, l'insertion professionnelle des immigrés est rendue plus difficile. Ainsi, pour les immigrés arrivés avant la crise, la migration n'introduit que peu de rupture dans l'histoire professionnelle : lorsqu'ils sont actifs avant de migrer, ils le restent dans de huit cas sur dix dès leur première année de vie en France et cette part progresse jusqu'à atteindre 90 % après dix ans de résidence en France (Graphique 3). À l'inverse, pour les immigrés arrivés dans les trente dernières années, à peine plus de la moitié de ceux qui avaient un emploi avant de migrer en occupent encore un l'année suivant leur venue. De plus, leur retour progressif à l'emploi s'effectue à un rythme moindre : cinq après, c'est moins des trois quart qui ont retrouvé un emploi, dix ans après, c'est le cas de huit sur dix. Dans le long terme, l'effet lié à la conjoncture existant lors de l'arrivée diminue fortement. La déstabilisation des trajectoires professionnelles pour les arrivées les plus récentes se traduit également par une plus forte proportion de ceux qui connaissent instabilité ou chômage : parmi les immigrés en emploi avant leur départ, 1 % de ceux arrivés avant 1974 sont dans cette situation l'année de leur installation en France, contre 11 % de ceux arrivés après 1974 (Graphique 3).

**Graphique 3 : Formes d'activité des immigrés selon leur période d'arrivée en France**



Champ : immigrés en emploi stable avant de migrer.

Note : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée en France et le premier emploi stable.

Lecture : 82% des immigrés en emploi stable avant de migrer et arrivés en France avant 1974 ont trouvé un emploi l'année de leur arrivée en France.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Dans la mesure où les flux d'immigration sont associés à des périodes bien déterminées dans le temps, ces effets de période d'arrivée pourraient être interprétés comme des variations dans les comportements d'activité selon les pays d'origine ou encore comme des différences sexuées dans les comportements d'activité<sup>11</sup>. Cependant, dans un modèle de régression où l'on tient compte simultanément de ces différentes variables, il ressort qu'à sexe, âge à la migration, pays d'origine, situation familiale antérieure, expérience professionnelle et âge de fin d'études identiques, le fait de se maintenir en emploi l'année d'arrivée en France est positivement lié au fait d'être arrivé avant 1974 (Tableau 3). La période d'arrivée semble davantage affecter la situation professionnelle des hommes

<sup>11</sup> En effet, les hommes sont sur-représentés dans les arrivées anciennes d'actifs immigrés : ils représentent 69 % des immigrés arrivés avant la crise, contre 56 % de ceux arrivés après.

que celle des femmes<sup>12</sup>. Lorsque l'on applique ce même modèle sur le fait d'avoir accédé à l'emploi stable deux ans, cinq ans et dix ans après la migration, l'effet associé à la période d'arrivée devient non significatif. La situation économique semble donc avoir une incidence sur le statut d'occupation immédiat des hommes, mais ne plus en voir dès que l'on se place dans une perspective temporelle plus longue<sup>13</sup>.

---

<sup>12</sup> Dans le même modèle effectué séparément sur la sous-population des femmes et des hommes, l'effet de la période d'arrivée est négatif et significatif (au seuil de 5 %) pour les hommes tandis qu'il n'est pas significatif pour les femmes. L'effet de la période mesuré pour les hommes se maintient lorsqu'on restreint le champ du modèle à ceux qui sont présents en France depuis au moins dix ans.

<sup>13</sup> Un modèle de durée semi-paramétrique réalisé sur la durée entre l'arrivée en France et l'obtention du premier emploi avec les mêmes variables de contrôle que dans les régressions logistiques met en évidence un effet moyen associé à la période d'arrivée non significatif.

**Tableau 3 : Régressions logistiques sur le fait d'avoir accédé à l'emploi stable à différentes anciennetés de présence en France**

	Avoir accédé à l'emploi stable...							
	...l'année d'arrivée en France		...2 ans après l'arrivée en France		...5 ans après l'arrivée en France		...10 ans après l'arrivée en France	
	N = 384		N = 378		N = 366		N = 333	
	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
Constante	1,63	0,033	1,19	0,129	1,99	0,044	3,83	0,014
<b>Sexe</b>								
Homme	1,70	<,0001	2,16	<,0001	2,33	<,0001	2,30	0,000
Femme	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Age à l'arrivée</b>								
Arrivé à 25 ans ou avant	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Arrivé après 25 ans	0,09	0,813	0,03	0,934	0,31	0,407	0,05	0,916
<b>Pays d'origine</b>								
Espagne, Italie	0,77	0,103	0,81	0,128	0,22	0,734	0,54	0,494
Portugal	0,08	0,867	0,15	0,769	-0,32	0,606	-0,45	0,560
Autres pays d'Europe	-0,03	0,939	0,06	0,908	-0,39	0,507	-0,53	0,463
Maghreb	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Autres pays	-0,26	0,541	-0,23	0,640	-0,46	0,463	0,33	0,712
<b>Période d'arrivée</b>								
1973 et avant	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
1974 et après	-0,51	0,092	-0,40	0,216	0,13	0,740	0,78	0,105
<b>Situation de famille avant de migrer</b>								
Union et enfant avant la migration	-1,11	0,005	-1,15	0,005	-1,78	0,001	-2,80	0,010
Union avant la migration	-1,71	<,0001	-1,68	<,0001	-2,33	<,0001	-3,83	0,000
Ni union ni enfant avant la migration	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Age de fin d'études</b>	-0,04	0,317	0,00	0,957	0,02	0,748	0,00	0,990

Champ : immigrés en emploi stable juste avant leur départ pour la France.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

## Les parcours professionnels sur le marché du travail français

La migration introduit donc une rupture forte dans les trajectoires professionnelles, notamment pour les femmes pour lesquelles l'arrivée en France s'accompagne souvent d'un abandon de l'activité qu'elles avaient dans leur pays. D'autre part, l'effet déstabilisateur de la migration est également plus marqué pour les arrivées récentes (c'est-à-dire postérieures au choc pétrolier du début des années 1970). Plus généralement, on peut se demander comment se déroule l'histoire professionnelle de l'ensemble des immigrés présents en France, c'est-à-dire y compris ceux arrivés jeunes. Les

différences entre hommes et femmes persistent-elles ? Les parcours des immigrés pris dans leur ensemble sont-ils eux aussi affectés par le contexte économique prévalant lors de leur entrée sur le marché du travail ? La population d'intérêt est donc désormais l'ensemble des immigrés<sup>14</sup>. L'entrée sur le marché du travail est définie comme la date à partir de laquelle les individus sont disponibles pour travailler : il s'agit donc de l'année suivant la fin de leurs études ou de leur service militaire quel que soit leur statut d'activité cette année-là (actif occupé, inactif...)<sup>15</sup>. Pour les immigrés, dans la mesure où c'est leur trajectoire sur le marché du travail français qui nous intéresse, l'entrée sur le marché du travail sera l'année la plus récente entre la fin de leurs études ou de leur service militaire et leur arrivée en France.

### **Les différences de parcours entre les immigrés et le reste de la population sont plus marquées pour les femmes**

La qualité d'immigré semble avoir une influence limitée sur l'insertion professionnelle des hommes. Certes, à leur arrivée sur le marché du travail français, les hommes immigrés sont moins nombreux que les autres à accéder à un emploi stable, mais occuper un emploi reste, pour l'ensemble des hommes, l'état majoritaire dès leur entrée sur le marché du travail : 77 % des hommes immigrés accèdent à un emploi stable dès leur première année sur le marché du travail français, contre 86 % des hommes non immigrés (Graphique 4). Le faible taux d'emploi des hommes immigrés résulte non pas d'une plus forte exposition au chômage ou à l'instabilité professionnelle, mais à une forte propension à l'inactivité<sup>16</sup>. La situation d'emploi des immigrés au début de leur vie professionnelle en France semble peu liée à leur âge à l'arrivée ou à leur expérience professionnelle antérieure : les taux d'emploi ne varient guère entre ceux qui sont arrivés avant ou après la fin de leurs études et ils sont toujours inférieurs à ceux observés pour la population non immigrée. En particulier, même ceux qui ont acquis une expérience professionnelle avant la migration sont pénalisés par rapport aux non immigrés. La moindre proportion d'immigrés en emploi stable ne tient pas à leur plus faible niveau d'éducation, ni même à leur période d'arrivée sur le marché du travail : lorsque l'on tient compte de ces deux variables, la situation des immigrés reste plus défavorable. Toutefois, au-delà d'une certaine ancienneté sur le marché du travail français, la quasi-totalité des hommes, immigrés ou non, ont occupé, à un moment donné de leur carrière, un emploi<sup>17</sup>.

---

<sup>14</sup> Les personnes encore en études initiales, peu nombreuses dans l'échantillon, sont exclues de l'analyse.

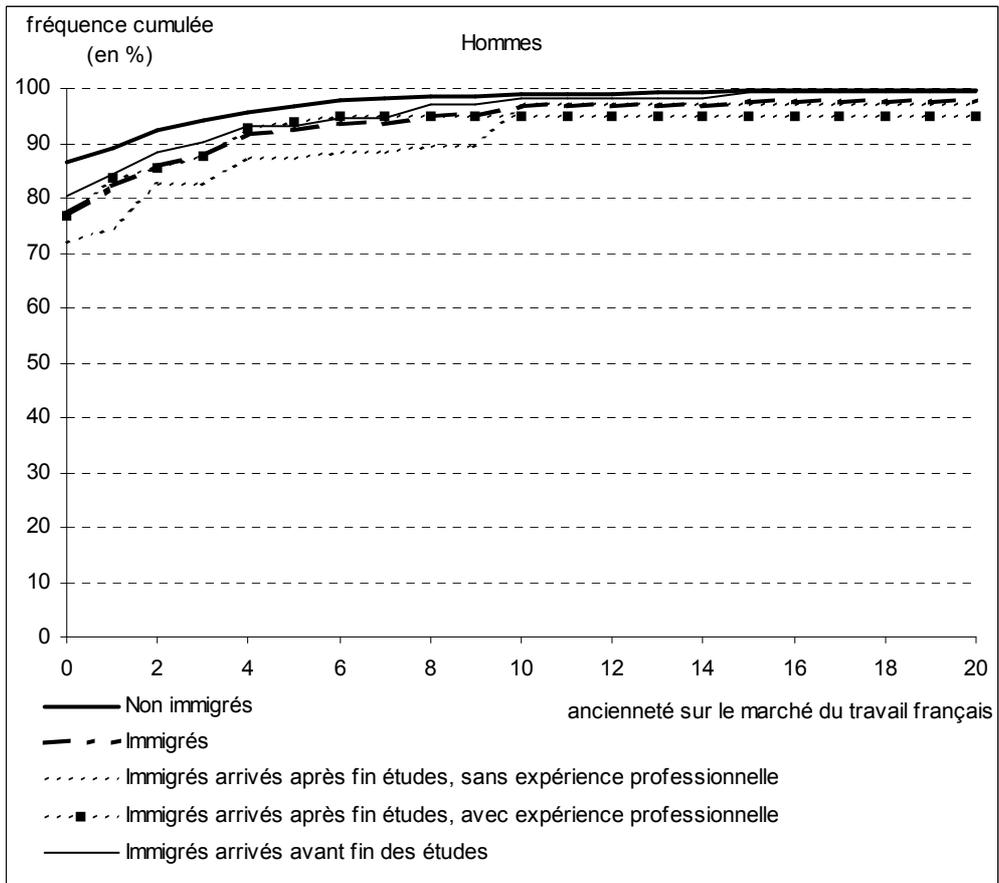
<sup>15</sup> Il nous est impossible de distinguer dans les années d'études celles qui correspondent à des « études contraintes », conséquence de l'impossibilité de trouver un emploi et qui s'apparenteraient davantage à de l'inactivité.

<sup>16</sup> Dans le plus long terme en revanche, il semble qu'à âge de fin d'études et période d'arrivée comparable, les immigrés connaissent davantage que les autres des périodes de chômage ou d'instabilité professionnelle.

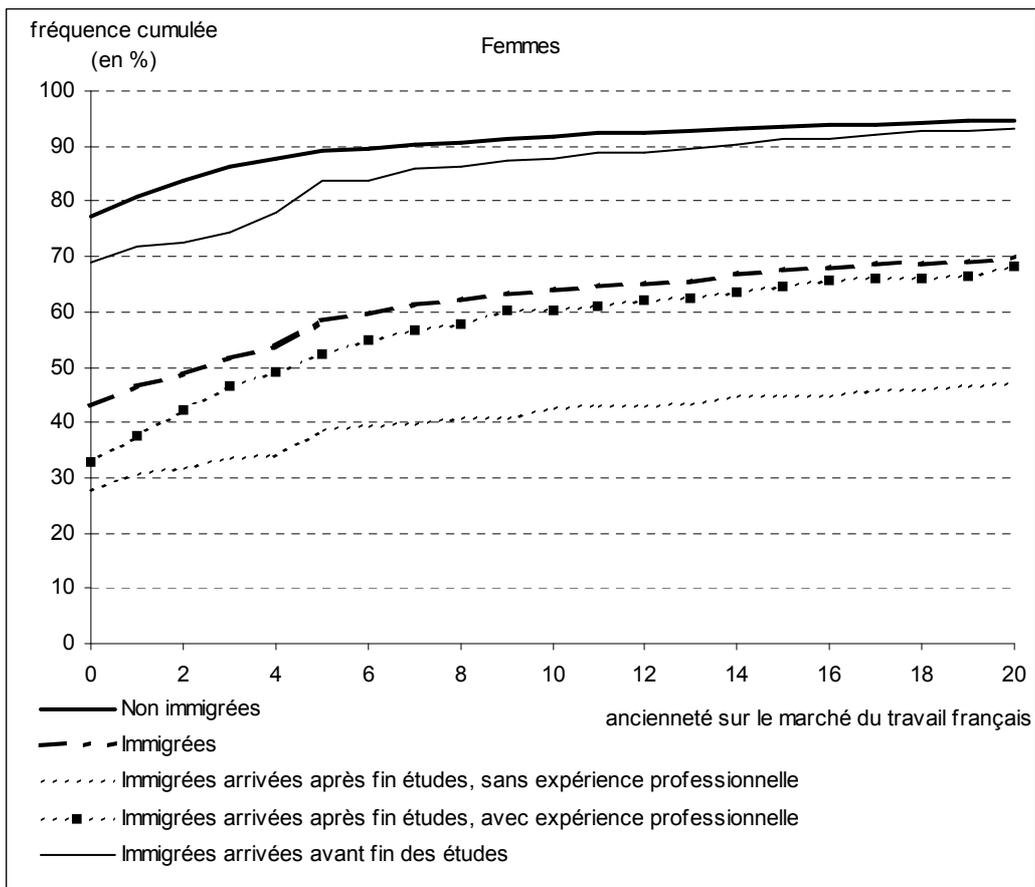
<sup>17</sup> Un modèle semi-paramétrique réalisé sur la durée entre l'entrée sur le marché du travail français et le premier emploi indique d'ailleurs qu'à âge de fin d'études et période d'arrivée sur le marché du travail français identiques, nos trois sous-populations d'immigrés ne se distinguent pas significativement des hommes non immigrés (situation de référence).

### Graphique 4 : Accès à l'emploi stable des immigrés et des non immigrés

#### a- Hommes



## b- Femmes



Champ : personnes âgées de 18 ans ou plus ayant fini leurs études initiales.

Note : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée sur le marché du travail français et le premier emploi stable.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Pour les femmes en revanche, la situation d'emploi à l'entrée sur le marché du travail diffère très fortement entre les non immigrées et les immigrées et, au sein de ces dernières, d'importantes variations existent selon leur âge à l'arrivée et leur expérience professionnelle antérieure (Graphique 4). Au sein des immigrées, deux groupes s'opposent nettement : d'une part, celles qui ont effectué une partie ou la totalité de leurs études en France et, d'autre part, celles qui avaient achevé leurs études avant de migrer. Les premières ont un comportement d'emploi proche de celui des non immigrées : elles sont majoritairement en emploi (69 %, contre 78 % des non immigrées). À l'inverse, moins du tiers des femmes ayant achevé leurs études avant de migrer occupent un emploi l'année de leur arrivée sur le marché du travail français. Cela ne traduit pas seulement le plus haut niveau d'éducation des immigrées ayant effectué tout ou partie de leur scolarité en France<sup>18</sup> : à âge de fin d'études et période d'entrée sur le marché du travail comparables, l'effet persiste. De plus, les écarts

<sup>18</sup> Leur âge moyen de fin d'études s'élève à 20,9 ans, contre 16,3 ans pour celles arrivées après leurs études et sans expérience professionnelle et 17,1 ans pour celles qui avaient déjà travaillé avant de quitter leur pays.

importants qui se créent entre immigrées et non immigrées sur le fait d'avoir accédé à un emploi stable se maintiennent dans le temps, même après de nombreuses années d'ancienneté sur le marché du travail. Dix ans après leur entrée sur le marché du travail français, les immigrées arrivées en France après la fin de leurs études et sans expérience professionnelle ont encore deux fois moins souvent que les non immigrées, ou même que les immigrées arrivées avant la fin de leurs études, accédé à un emploi. Le faible taux d'emploi des femmes immigrées renvoie plus généralement à leur retrait massif du marché du travail. En effet, comparativement aux femmes non immigrées, leurs risques instantanés de connaître le chômage ou une période d'instabilité professionnelle sont aussi plus faibles. Ce n'est donc pas tant les formes de participation au marché du travail (emploi stable, chômage ou instabilité), mais bien la seule participation ou non qui distingue les femmes immigrées des autres. Ainsi, près de la moitié des femmes immigrées venues en France après la fin de leurs études et n'ayant jamais travaillé par le passé ont été continûment inactives, contre seulement 4 % des non immigrées et 6 % des immigrées ayant poursuivi au moins une partie de leur scolarité en France.

### **Le parcours professionnel des immigrés dépend notamment du pays d'origine**

Si la prise en considération du genre et de l'âge à l'arrivée en France combiné à l'expérience professionnelle antérieure à la migration permet de rendre compte d'une partie des écarts entre les immigrés et le reste de la population, elle ne peut suffire à comprendre entièrement la variété des parcours individuels. L'influence de l'âge à l'arrivée traduit-elle une influence propre de l'âge à la migration, et donc de la socialisation précoce en France, ou renvoie-t-elle à l'effet d'autres variables spécifiques aux immigrés (pays d'origine, situation familiale antérieure, langue parlée pendant l'enfance...)? Pour pouvoir saisir davantage l'hétérogénéité des comportements d'emploi des immigrés, il convient donc de reprendre les analyses précédentes sur la seule population des immigrés et d'ajouter, en plus des caractéristiques générales de différenciation (âge de fin d'études et période d'arrivée sur le marché du travail), des variables explicatives spécifiques aux immigrés. Des régressions logistiques appliquées au fait d'être en emploi stable à divers stades d'ancienneté mettent en évidence de fortes variations au sein des immigrés, variations qui s'expriment différemment selon le sexe (Tableau 4).

**Tableau 4 : Régressions logistiques expliquant l'accès à l'emploi stable des immigrés au fil de leur carrière professionnelle en France**

**a - Avoir accédé à l'emploi stable, Hommes immigrés**

	Hommes immigrés					
	Avoir accédé à l'emploi stable...					
	... l'année d'arrivée sur le marché du travail français		... 2 ans après l'arrivée sur le marché du travail français		... 5 ans après l'arrivée sur le marché du travail français	
	N = 525		N = 513		N = 487	
	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
Constante	2,00	0,001	1,95	0,012	2,41	0,022
<b>Age à la migration et expérience antérieure</b>						
Arrivé après la fin des études, sans expérience professionnelle, union avant la migration	-0,24	0,680	-0,19	0,783	-0,75	0,386
Arrivé après la fin des études, sans expérience professionnelle, pas d'union avant la migration	-0,12	0,772	0,31	0,567	0,05	0,935
Arrivé après la fin des études, avec expérience professionnelle, union avant la migration	-0,05	0,866	-0,05	0,899	0,24	0,638
Arrivé après la fin des études, avec expérience professionnelle, pas d'union avant la migration	0,37	0,340	0,82	0,133	1,34	0,098
Arrivé avant la fin des études	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Age de fin d'études</b>	-0,01	0,795	0,02	0,543	0,04	0,367
<b>Langue parlée pendant l'enfance</b>						
Français et autre langue, éventuellement	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Langue étrangère seulement	-0,06	0,829	-0,02	0,949	-0,44	0,409
<b>Pays d'origine</b>						
Espagne, Italie	1,26	0,005	0,96	0,056	0,89	0,153
Portugal	0,92	0,080	1,51	0,052	1,72	0,109
Autres pays d'Europe	-0,34	0,332	0,07	0,877	-0,06	0,916
Maghreb	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Autres pays	0,10	0,746	0,52	0,166	0,78	0,140
<b>Période d'arrivée</b>						
Avant la crise	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Après la crise	-1,13	<,0001	-1,29	0,001	-1,38	0,004

Champ : Hommes immigrés de 18 ans ou plus ayant fini leurs études initiales.

Notes : - le comportement étudié étant partagé par la quasi-totalité des hommes à partir de 10 ans d'ancienneté, le modèle ne peut être estimé pour une telle ancienneté.

- des régressions réalisées à champ constant, c'est-à-dire sur la sous-population des personnes ayant une ancienneté d'au moins 10 ans sur le marché du travail font ressortir la même structure de résultat.

**b - Avoir accédé à l'emploi stable, Femmes immigrées**

	Femmes immigrées							
	Avoir accédé à l'emploi stable...							
	... l'année d'arrivée sur le marché du travail français		... 2 ans après l'arrivée sur le marché du travail français		... 5 ans après l'arrivée sur le marché du travail français		... 10 ans après l'arrivée sur le marché du travail français	
	N = 632		N = 623		N = 603		N = 545	
	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
Constante	-0,56	0,278	-0,41	0,427	0,22	0,675	-0,03	0,965
<b>Age à la migration et expérience antérieure</b>								
Arrivé après la fin des études, sans expérience professionnelle, union avant la migration	-2,72	<,0001	-2,58	<,0001	-2,61	<,0001	-2,62	<,0001
Arrivé après la fin des études, sans expérience professionnelle, pas d'union avant la migration	-0,03	0,944	0,04	0,924	-0,22	0,595	-0,55	0,219
Arrivé après la fin des études, avec expérience professionnelle, union avant la migration	-1,57	<,0001	-1,38	<,0001	-1,39	<,0001	-1,30	<,0001
Arrivé après la fin des études, avec expérience professionnelle, pas d'union avant la migration	0,11	0,760	0,23	0,556	0,65	0,180	1,39	0,070
Arrivé avant la fin des études	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Age de fin d'études</b>	0,05	0,020	0,04	0,083	0,02	0,296	0,04	0,087
<b>Langue parlée pendant l'enfance</b>								
Français et autre langue, éventuellement	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Langue étrangère seulement	-0,07	0,777	-0,01	0,976	-0,09	0,740	-0,11	0,711
<b>Pays d'origine</b>								
Espagne, Italie	0,57	0,083	0,67	0,038	0,54	0,107	0,92	0,010
Portugal	0,82	0,017	0,93	0,007	0,95	0,009	1,43	0,000
Autres pays d'Europe	0,34	0,282	0,46	0,142	0,34	0,307	0,67	0,062
Maghreb	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Autres pays	0,13	0,678	0,29	0,346	0,43	0,168	1,25	0,000
<b>Période d'arrivée</b>								
Avant la crise	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Après la crise	0,05	0,815	0,38	0,086	0,63	0,006	0,56	0,028

Champ : Femmes immigrées de 18 ans ou plus ayant fini leurs études initiales.

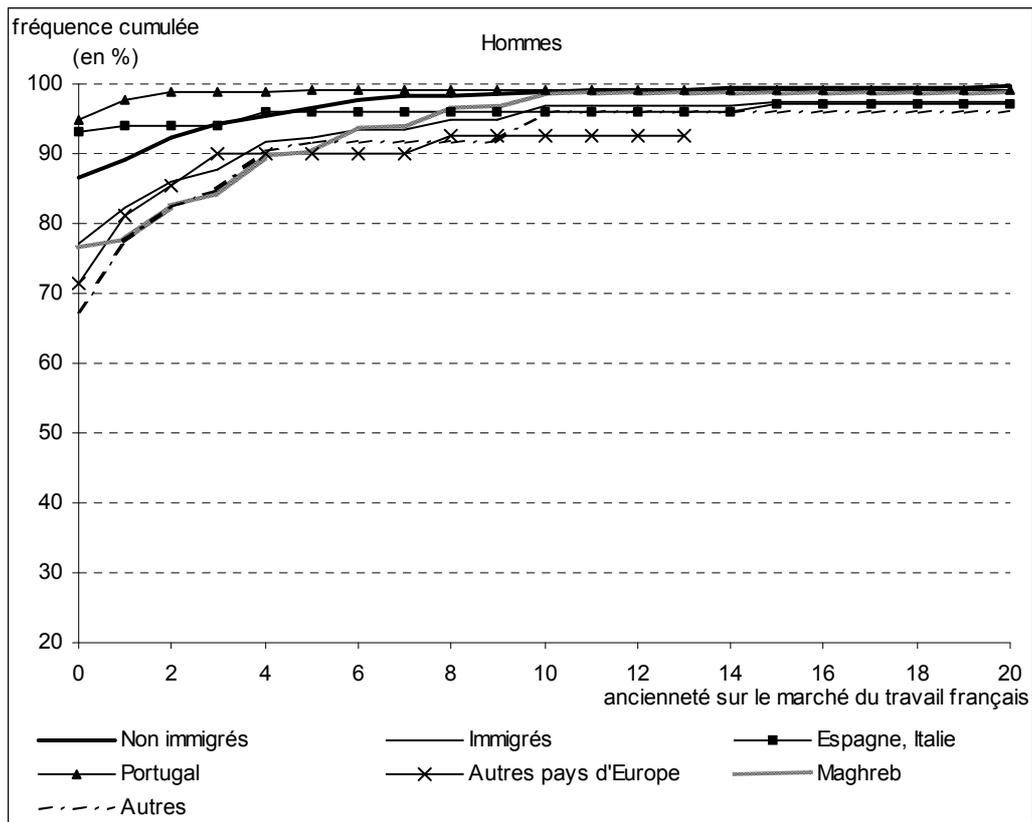
Note : des régressions réalisées à champ constant, c'est-à-dire sur la sous-population des personnes ayant une ancienneté d'au moins 10 ans sur le marché du travail font ressortir la même structure de résultat.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Les comportements d'emploi des hommes immigrés semblent relativement semblables (Tableau 4 a). En particulier, un tel modèle confirme que l'accès à l'emploi des hommes immigrés ne dépend pas de leur expérience professionnelle antérieure à la migration. Toutefois, il permet de mettre en évidence qu'être originaire d'Espagne, d'Italie ou du Portugal (Graphique 5), tout comme le fait d'être arrivé

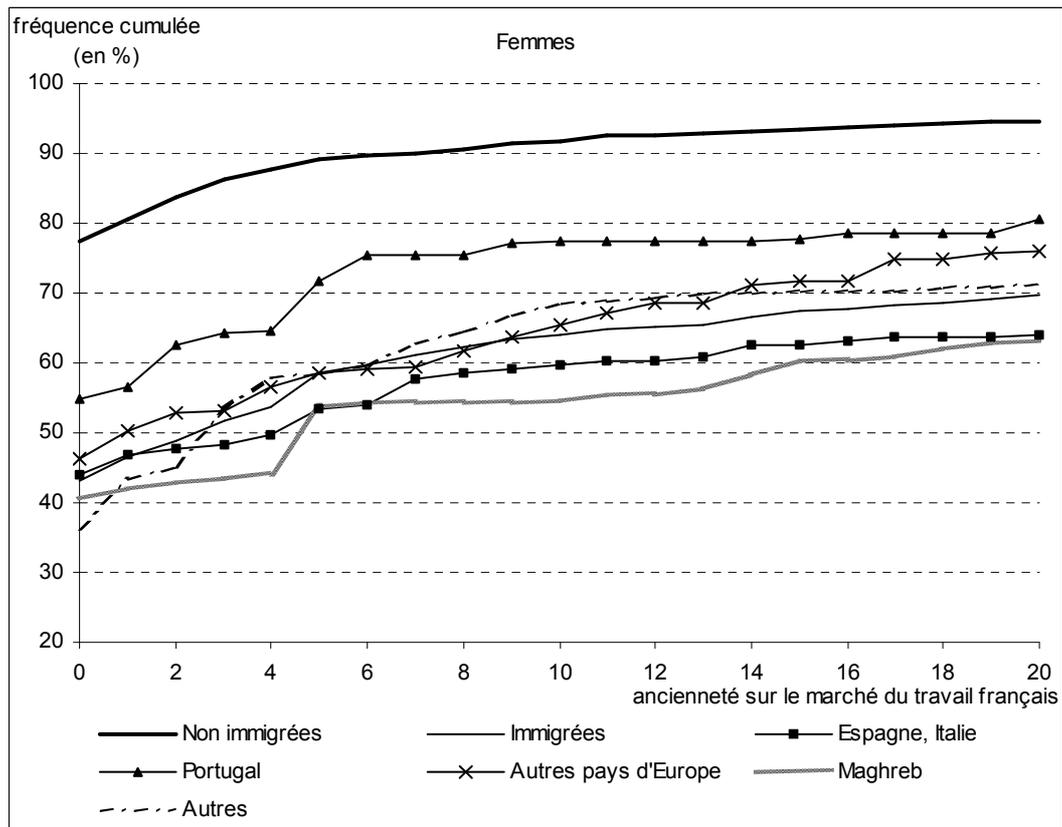
avant le premier choc pétrolier ont, toutes choses égales par ailleurs, une incidence positive sur les chances d'accès à un emploi stable dès la première année sur le marché du travail. Cependant, l'hétérogénéité des immigrés face à l'emploi tend à diminuer au fil de l'ancienneté : plus on avance dans la carrière professionnelle, plus les variables qui ont une influence significative sur les comportements d'emploi sont rares. Après cinq ans d'ancienneté, seule la période d'arrivée sur le marché du travail pèse encore sur les chances d'accès à l'emploi stable<sup>19</sup>.

**Graphique 5 : Accès à l'emploi stable sur le marché du travail français selon le pays d'origine**  
**a- Hommes**



<sup>19</sup> Un modèle semi-paramétrique contenant les mêmes variables explicatives que le modèle logistique présenté dans le tableau 4 a- indique d'ailleurs un seul coefficient significatif : celui de la période d'arrivée.

## b- Femmes



Champ : immigrés ayant terminé leurs études initiales

Note : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée sur le marché du travail français et le premier emploi stable.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Pour les femmes immigrées, une plus grande variabilité des comportements individuels est observée (Tableau 4 b). En effet, leur situation professionnelle à l'entrée sur le marché du travail français, évaluée par le fait d'être en emploi stable, dépend non seulement de leur pays d'origine (là encore, venir de la péninsule ibérique ou de l'Italie plutôt que du Maghreb joue positivement sur les chances d'être en emploi stable) (Condon, 2000), mais aussi de la formation d'un couple dans son pays ou de l'âge de fin d'études. Ainsi, il apparaît que plus que l'âge à la migration ou l'expérience professionnelle acquise avant de migrer, c'est la formation d'une union avant la migration qui pèse sur le destin professionnel des femmes immigrées. Qu'elles aient travaillé ou non dans leur pays, les femmes qui avaient débuté une vie de couple avant la migration sont, par rapport à celles qui sont arrivées avant la fin de leurs études, fortement pénalisées. De plus, alors que le niveau d'éducation ne joue pas sur les taux d'emploi des hommes immigrés, il a, toutes choses égales par ailleurs, une incidence positive sur ceux des femmes. L'empreinte des caractéristiques individuelles demeure relativement marquée au fil du parcours en France : même après dix ans de parcours, la situation familiale à l'arrivée, le pays d'origine ou l'âge de fin d'études continuent à déterminer les comportements d'emploi des femmes immigrées. À travers l'accès à l'emploi stable, c'est avant tout

l'accès au marché du travail que l'on observe. En effet, pour les femmes, les différences les plus fortes n'existent pas dans les formes que prend l'emploi, mais en amont, dans la participation ou non au marché du travail. Ce sont les mêmes caractéristiques individuelles qui jouent sur le fait plus général de participer au marché du travail (emploi stable, instabilité professionnelle ou chômage). Cependant, la langue parlée par les parents pendant l'enfance, sans influence sur le fait d'être en emploi stable, joue, toutes choses égales par ailleurs, sur les chances d'avoir été continûment inactive : n'avoir été élevée que dans une langue étrangère favorise l'inactivité. La langue parlée pendant l'enfance peut traduire l'effet d'une moins bonne maîtrise du français à l'âge adulte<sup>20</sup>, laquelle peut être un handicap dans les recherches d'emploi.

### **Période d'arrivée en France et parcours professionnel**

Au-delà des caractéristiques propres aux populations immigrées, les analyses des temps d'accès à l'emploi stable mettent en évidence, pour les immigrés, une influence de la période d'arrivée sur les parcours d'emploi, influence qui est contraire selon les sexes (Tableau 4). Cet impact différencié selon les sexes s'observe-t-il également pour le reste de la population ? Comment l'expliquer ?

Les hommes, immigrés ou non, ont connu, quand ils sont arrivés sur le marché du travail français après 1973, des difficultés accrues d'accès à l'emploi stable (Graphique 6). L'impact de la période d'arrivée sur les chances d'occuper un emploi stable dès la première année sur le marché du travail est de même ampleur pour les immigrés et les non immigrés<sup>21</sup>. Cependant, alors que pour les hommes non immigrés, le taux d'activité est resté malgré tout relativement stable, les conditions dégradées d'emploi ayant entraîné essentiellement la montée de nouvelles formes d'activité (développement de l'emploi précaire et du chômage), pour les hommes immigrés, la fin de la période de plein emploi s'est traduite également par une progression de l'inactivité, laquelle peut être interprétée comme une forme d'exclusion ou de retrait subi du marché du travail. Dans le long terme, le handicap lié à la période d'arrivée s'atténue toutefois, pour les uns comme pour les autres : dix ans après la fin de leurs études ou leur arrivée en France, les hommes ont, dans leur quasi-totalité, obtenu un emploi stable.

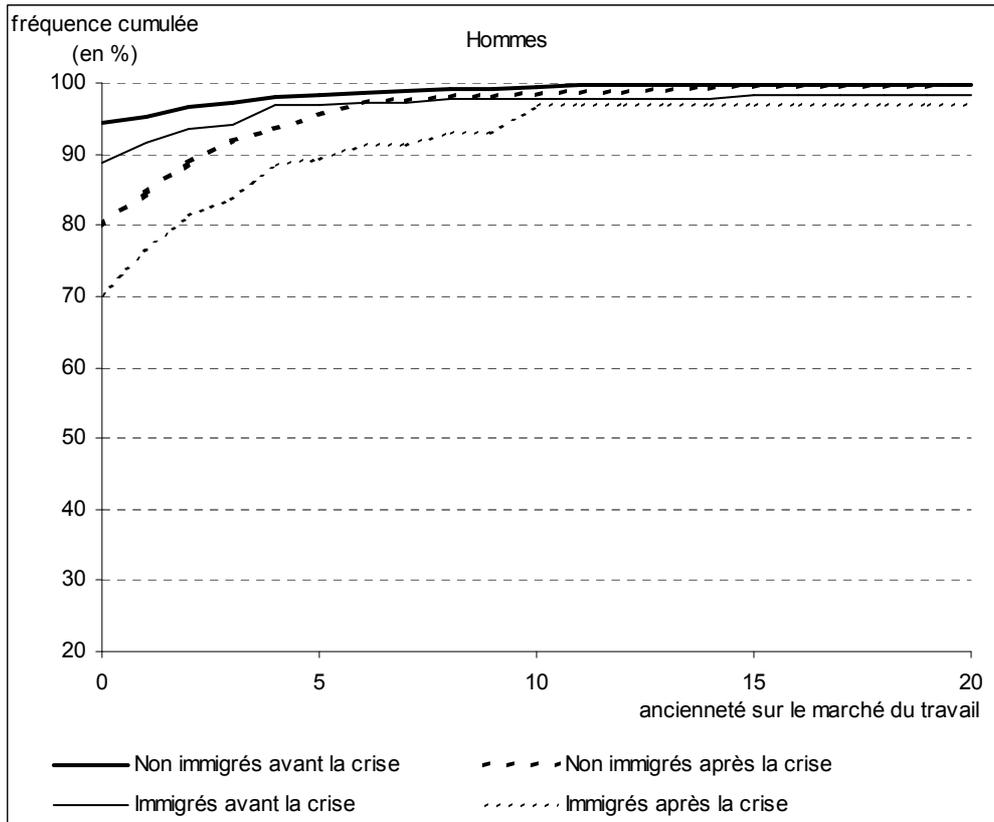
---

<sup>20</sup> L'enquête recueillait également une auto-évaluation des compétences en français par les personnes interrogées à la date de l'enquête. Mais une telle information ne peut être pertinente pour expliquer les parcours professionnels passés. En effet, si l'accès à l'emploi peut être conditionné par la maîtrise de la langue française, il la détermine également.

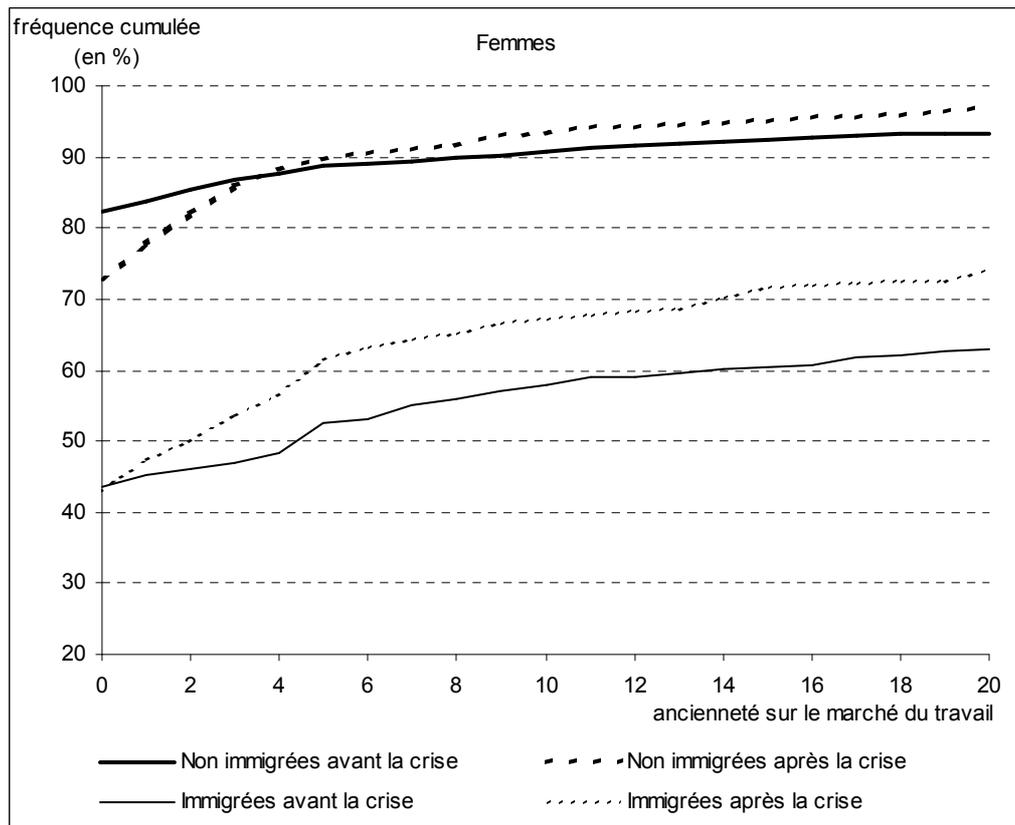
<sup>21</sup> La variable d'interaction entre le fait d'être immigré et la période d'arrivée ajoutée au modèle est en effet non significative.

Graphique 6 : Accès à l'emploi stable selon la période d'arrivée sur le marché du travail

a- Hommes



## b- Femmes



Champ : personnes âgées de 18 ans ou plus ayant fini leurs études initiales.

Note : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre l'arrivée sur le marché du travail français et le premier emploi stable.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Pour les femmes, l'appréciation de l'impact de la période d'arrivée est plus complexe dans la mesure où à l'effet de période se superpose un effet de génération : être arrivée dans les trente dernières années signifie certes avoir été exposée à une situation plus défavorable en termes d'emploi, mais cela signifie aussi appartenir à une génération où l'activité des femmes est plus répandue. Et cela semble particulièrement vérifié pour les femmes immigrées. Pour mieux comprendre les mécanismes qui sont à l'œuvre, il convient donc de distinguer les trois grandes formes de participation au marché de travail que sont : l'emploi stable, l'inactivité, les formes précaires d'emploi ou le chômage. Ainsi, pour les femmes non immigrées, le fait d'être arrivé sur le marché du travail à partir des années 1970 semble se traduire exclusivement par une fragilisation des liens avec l'emploi : elles sont légèrement plus actives que la génération précédente, mais sont nettement moins nombreuses à occuper un emploi stable lors de leur première année sur le marché du travail (72 %, contre 82 % pour la génération précédente). À l'inverse, pour les immigrées, la progression du taux d'activité de la génération la plus jeune se traduit certes par une montée du chômage ou de l'instabilité professionnelle, mais n'a aucune incidence sur le taux d'emploi stable. La plus forte présence sur le marché du travail des femmes arrivées dans les années plus récentes fait plus que compenser l'effet négatif lié au contexte économique de ces trente

dernières années. Après quelques années d'ancienneté, la part des femmes qui ont accédé à un emploi stable est au moins égale parmi les générations arrivées le plus récemment sur le marché du travail.

### **Des perspectives de promotion plus réduites pour les immigrés**

Si la seule étude de l'accès à l'emploi stable permet de mettre au jour des différences dans les parcours professionnels des immigrés et du reste de la population, elle ne peut suffire à rendre entièrement compte des différents modes de participation au marché du travail entre nos sous-populations. Plus que sur le statut d'activité à chaque âge de la vie, l'enquête HDV renseigne sur les différentes catégories socioprofessionnelles successivement occupées par un individu. Elle rend dès lors possible une étude de la mobilité professionnelle. Plus précisément, nous étudierons la structure sociale du premier emploi stable et la façon dont celle-ci se déforme au cours de la carrière professionnelle. Les études transversales existantes (Marchand, 1991 ; Maurin, 1991 ; Thave, 2000 ; Boëldieu, Borrel, 2001) soulignent la forte sur-représentation des immigrés au sein des catégories d'ouvriers, notamment non qualifiés, mais la question qu'il convient de se poser est si, par le jeu des mobilités et des promotions connues au cours de la carrière, ces différences se maintiennent ou tendent à s'atténuer.

Dès le premier emploi occupé en France, la catégorie socioprofessionnelle des immigrés diffère de celle des autres actifs, et ce même en tenant compte de l'époque d'arrivée sur le marché du travail français ou de leur âge de fin d'études<sup>22</sup>. Ils sont notamment plus souvent ouvriers : près de la moitié d'entre eux le sont, contre seulement un tiers des non immigrés (Tableau 5). Non seulement, ils occupent de façon massive des emplois situés dans le bas de l'échelle sociale (huit immigrés sur dix étaient ouvriers ou employés au début de leur carrière professionnelle en France), mais il s'agit plus souvent pour eux d'emplois non qualifiés<sup>23</sup> : six immigrés employés ou ouvriers sur dix ont débuté comme non qualifiés, contre la moitié des non immigrés. Les immigrés arrivés jeunes, c'est-à-dire avant la fin de leurs études, occupent toutefois, à leur entrée sur le marché du travail, des emplois relativement proches de ceux des non immigrés. Ils sont notamment deux fois plus souvent cadres ou professions intermédiaires que leurs compatriotes arrivés après le fin de leur études (respectivement 23 % et 10 %, contre 24 % pour les non immigrés). Les différences sexuées dans les modes d'entrée sur le marché du travail, à savoir une insertion par des emplois d'ouvriers pour les hommes et d'employés pour les femmes, se retrouvent, de façon accentuée, chez les immigrés. Ainsi, les deux

---

<sup>22</sup> Un modèle multinomial réalisé sur la catégorie socioprofessionnelle du premier emploi indique que les différences sociales entre nos sous-populations ne sont pas remises en question lorsque l'on tient compte de l'époque d'arrivée sur le marché du travail et de l'âge de fin d'études.

<sup>23</sup> La catégorie construite ici est une approximation de celle habituellement utilisée (Chardon, 2001). En effet, la catégorie socioprofessionnelle à deux chiffres permet d'isoler les ouvriers non qualifiés, mais pas les employés non qualifiés. Ont été considérés comme non qualifiés les employés civils, agents services de la fonction publique se déclarant manœuvres, les policiers et militaires salariés du secteur privé, les employés de commerce et les personnels des services directs aux particuliers.

tiers des hommes immigrés (et les trois quarts de ceux qui sont arrivés après la fin de leurs études) ont débuté comme ouvriers, contre la moitié des non immigrés. Parmi les femmes, les deux tiers des immigrées étaient employées au début de leur vie professionnelle, contre la moitié des autres femmes. Les femmes immigrées sont par ailleurs plus nombreuses à occuper des postes non qualifiés ; elles exercent en particulier des emplois de services directs aux particuliers (services personnels et domestiques, hôtels et restaurants), lesquels se sont fortement développés au cours de ces vingt dernières années (Chardon, 2001).

**Tableau 5 : Catégorie socioprofessionnelle du premier emploi (en %)**

	Ensemble				Hommes		Femmes	
	Non immigrés	Ensemble des immigrés	Immigrés arrivés après la fin de leurs études	Immigrés arrivés avant la fin de leurs études	Non immigrés	Immigrés	Non immigrées	Immigrées
NSP	3	1	1	1	3	1	3	0
Agriculteur	6	1	1	2	6	1	5	2
Artisan, commerçant	2	3	2	3	2	3	3	2
Cadre	7	5	3	8	8	6	6	3
Profession intermédiaire	17	10	7	15	16	10	17	11
Employé	34	34	33	36	17	13	50	64
<i>dont Employé non qualifié</i>	14	23	24	20	5	6	22	45
<i>dont Employé qualifié</i>	20	12	9	16	12	6	27	19
Ouvrier	32	46	52	36	48	66	17	18
<i>dont Ouvrier non qualifié</i>	19	25	28	22	27	37	12	10
<i>dont Ouvrier qualifié</i>	13	20	25	14	21	29	5	8
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
part des emplois non qualifiés au sein des emplois d'ouvrier ou d'employé	50	60	61	59	50	55	51	67

Champ : personnes âgées de 18 ans ou plus ayant déjà travaillé.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Avec l'avancement dans la carrière professionnelle, la structure des emplois occupés se transforme. Ainsi, les emplois d'ouvriers non qualifiés deviennent plus rares tandis que ceux d'ouvriers qualifiés progressent<sup>24</sup>. Plus généralement, l'ensemble des postes non qualifiés reculent : alors qu'ils représentaient la moitié des premiers emplois d'employés ou d'ouvriers, dix ans plus tard, ils ne représentent plus que 42 % des emplois d'employés ou d'ouvriers (38 % pour ceux des non immigrés).

<sup>24</sup> Cette évolution se maintient lorsque l'on considère les seules personnes présentes depuis au moins dix ans sur le marché du travail, ce qui confirme qu'il s'agit bien d'une évolution des emplois occupés au fil de la carrière individuelle.

Ces transformations sont également partagées par les immigrés, de sorte que dix ans après le premier emploi, les différences sociales entre les immigrés et le reste des actifs demeurent. En particulier, l'emploi non qualifié concerne encore 47 % des immigrés ouvriers ou employés.

La mobilité professionnelle peut être mesurée en comparant la position sociale du premier emploi à celle occupée deux, cinq ou dix ans plus tard<sup>25</sup>. Qualifier cette mobilité d'ascendante suppose que l'on puisse ordonner les différentes catégories sociales. Or, l'hétérogénéité des catégories d'employés et d'ouvriers, qui regroupent chacune des emplois qualifiés et non qualifiés, rend cette entreprise délicate. Aussi, la distinction ne sera pas effectuée entre ouvriers et employés, mais au sein même de ces derniers, selon la qualification de leur poste. Ainsi, l'échelle sociale retenue débute avec les ouvriers et employés non qualifiés, puis les ouvriers et employés qualifiés, puis les professions intermédiaires pour terminer avec les cadres. Tout passage d'un statut donné vers un autre de niveau supérieur sera associé à une mobilité professionnelle ascendante, ou promotion.

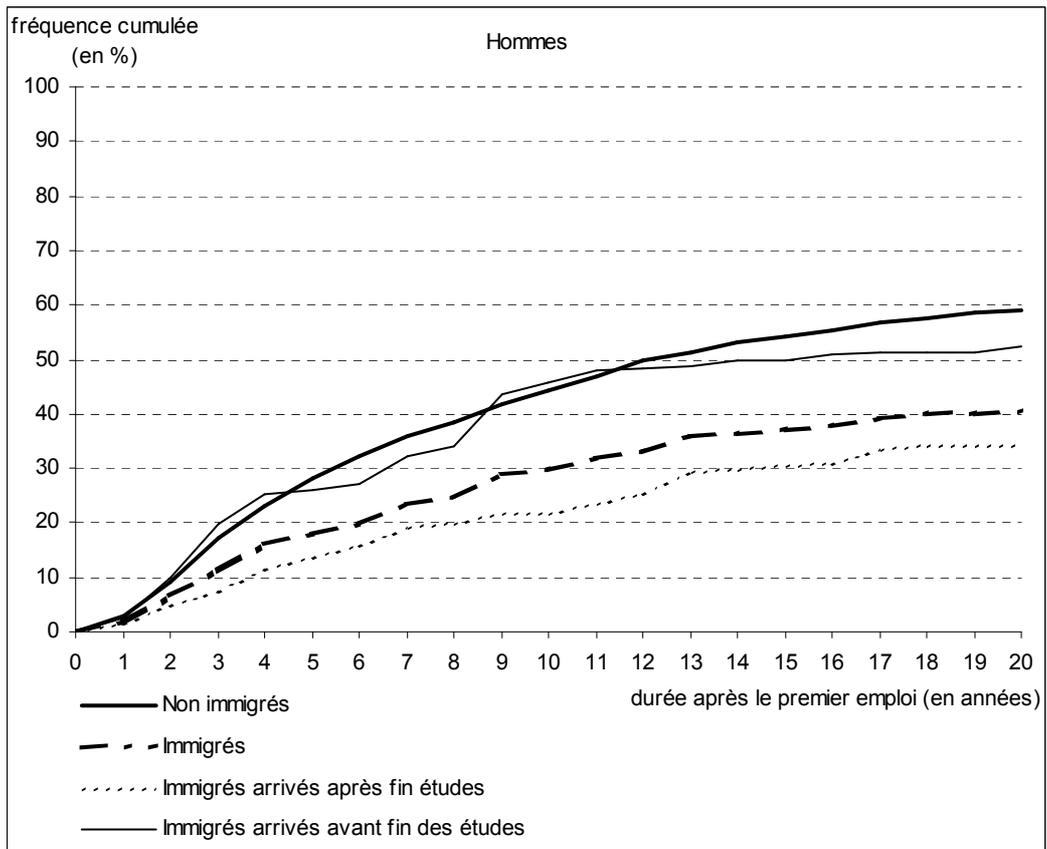
Malgré leur plus forte concentration dans les emplois non qualifiés, pour lesquels la mobilité est mécaniquement plus fréquente (Brutel, Jegou, Rieu, 2000 ; Amossé, 2002), les immigrés ont des chances brutes de promotion inférieures à celles des non immigrés (Chenu, 1998). Ainsi, cinq ans après leur premier emploi stable, 14 % des salariés immigrés ayant débuté comme ouvrier, employé ou profession intermédiaire ont connu une promotion, contre 20 % des salariés non immigrés (Graphique 7). Ces inégalités dans les chances de promotion se maintiennent dans le temps. À sexe, âge de fin d'études, période d'arrivée sur le marché du travail et catégorie socioprofessionnelle de départ comparables, les immigrés ont des chances instantanées de promotion moindres (Tableau 6). Les immigrés ayant effectué tout ou partie de leur scolarité en France ont toutefois des chances de promotion au moins égales à celles des non immigrés.

---

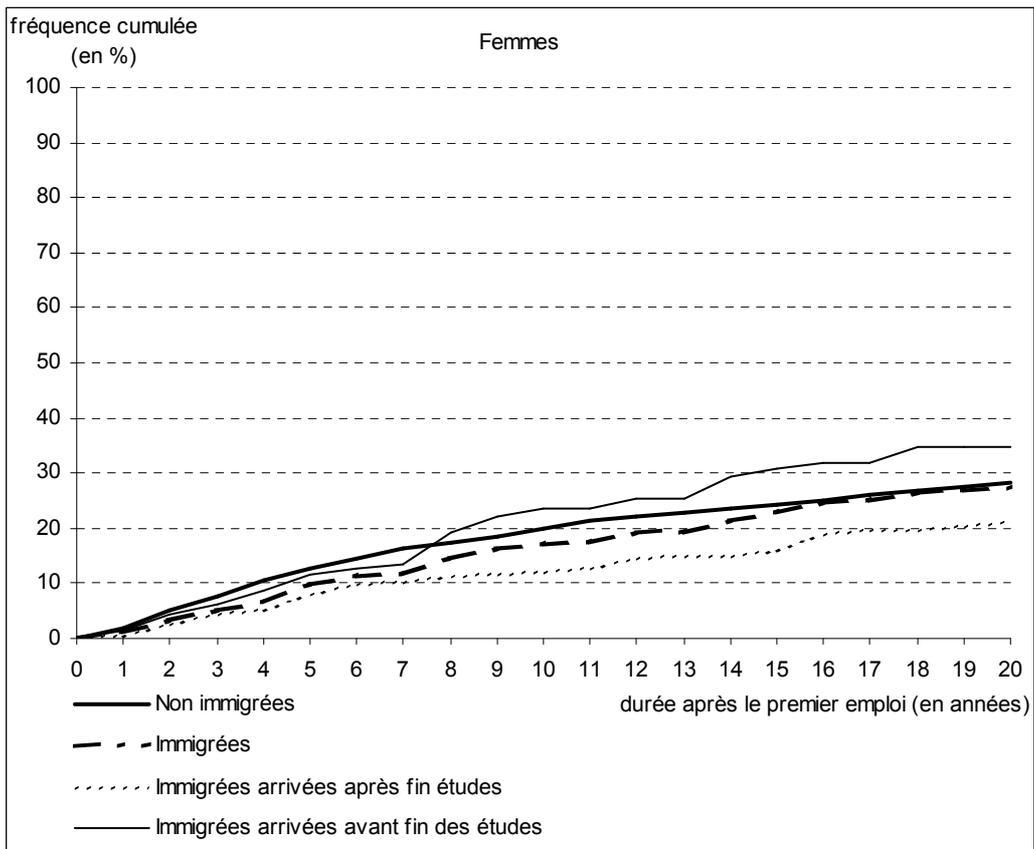
<sup>25</sup> Si la personne est sans emploi à ce moment, nous lui avons affecté sa dernière catégorie socioprofessionnelle.

### Graphique 7 : Avoir connu une promotion

#### a- Hommes



**b- Femmes**



Champ : personnes ayant occupé un premier emploi d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire.

Note : résultats issus d'une estimation non paramétrique de la durée entre le premier emploi d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire et la première promotion.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

**Tableau 6 : Chances instantanées de connaître une promotion**

	Hommes			Femmes		
	Coefficient	Signif.	rapport des risques	Coefficient	Signif.	rapport des risques
<b>Qualité d'immigré</b>						
Immigré	-0,44	<,0001	0,64	-0,52	<,0001	0,59
Non immigré	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Age de fin d'études</b>	0,06	<,0001	1,06	0,07	<,0001	1,07
<b>Période d'arrivée sur le marché du travail</b>						
1973 et avant	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
1974 et après	-0,14	0,0163	0,87	0,24	0,0007	1,27
<b>Catégorie socioprofessionnelle du premier emploi</b>						
Ouvrier non qualifié	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Ouvrier qualifié	-1,16	<,0001	0,31	-0,99	<,0001	0,37
Employé non qualifié	0,00	0,9884	1,00	-0,11	0,2314	0,90
Employé qualifié	-0,64	<,0001	0,53	-0,57	<,0001	0,57
Profession intermédiaire	-1,01	<,0001	0,37	-1,07	<,0001	0,34

Champ : personnes âgées de 18 ans ou plus dont le premier emploi en France correspondait à un poste d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire.

Note : Les résultats présentés ici sont issus d'un modèle de durée semi-paramétrique. Le rapport des risques associé à la caractéristique A est le rapport entre le risque instantané de connaître l'événement pour un individu présentant la caractéristique A sur celui de l'individu de référence.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Comme pour l'ensemble des actifs, être un homme augmente, pour les immigrés, les chances de promotion. Mais, plus intéressant, l'âge à l'arrivée en France et le pays d'origine influent également sur ces dernières. Qu'ils aient ou non acquis une expérience professionnelle dans leur pays, les immigrés venus en France après la fin de leurs études ont durablement des chances diminuées de connaître une mobilité professionnelle ascendante. De même, si les immigrés venus d'Europe semblent avoir au final des probabilités de promotion comparables à celles des originaires du Maghreb, leur mobilité se réalise davantage en début de carrière (Tableau 7). En effet, ils sont, toutes choses égales par ailleurs, plus nombreux à avoir connu une promotion dans les premières années de leur carrière professionnelle, mais dix ans après leur premier emploi, seuls ceux venus d'un pays européen autre que l'Espagne, l'Italie ou le Portugal s'en distinguent encore.

**Tableau 7 : Régressions logistiques expliquant le fait de connaître une promotion pour les immigrés au fil de leur carrière professionnelle en France**

	Avoir connu une promotion...					
	... 2 ans après le premier emploi		... 5 ans après le premier emploi		... 10 ans après le premier emploi	
	N = 843		N = 793		N = 731	
	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.	Coeff.	Signif.
Constante	-5,50	<,0001	-3,52	<,0001	-2,25	0,000
<b>Age à la migration et expérience antérieure</b>						
Arrivé après la fin des études, sans expérience professionnelle	0,07	0,886	-0,58	0,094	-0,70	0,018
Arrivé après la fin des études, avec expérience professionnelle	-0,10	0,786	-0,50	0,062	-0,88	0,000
Arrivé avant la fin des études	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Langue parlée pendant l'enfance</b>						
Français et autre langue, éventuellement	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Langue étrangère seulement	-0,27	0,512	-0,07	0,799	0,13	0,600
<b>Pays d'origine</b>						
Espagne, Italie	1,43	0,004	0,65	0,046	-0,05	0,852
Portugal	1,43	0,011	0,76	0,048	0,16	0,643
Autres pays d'Europe	1,90	0,000	1,30	0,001	0,64	0,057
Maghreb	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Autres pays	-0,22	0,735	0,18	0,639	0,28	0,398
<b>Sexe</b>						
Hommes	1,96	<,0001	2,07	<,0001	1,83	<,0001
Femmes	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
<b>Age de fin d'études</b>	0,04	0,340	0,03	0,424	0,04	0,107
<b>Période d'arrivée</b>						
Avant la crise	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Après la crise	0,61	0,092	-0,05	0,837	-0,41	0,078
<b>Catégorie socioprofessionnelle du premier emploi</b>						
Ouvrier non qualifié	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.	ref.
Ouvrier qualifié	-1,07	0,097	-1,14	0,021	-1,19	0,004
Employé non qualifié	0,38	0,421	0,64	0,061	0,28	0,357
Employé qualifié	0,08	0,896	0,09	0,832	-0,45	0,243
Profession intermédiaire	-2,35	0,002	-1,80	<,0001	-2,04	<,0001

Champ : immigrés de 18 ans ou plus ayant eu un premier emploi d'ouvrier, d'employé ou de profession intermédiaire.

Note : des régressions réalisées à champ constant, c'est-à-dire sur la sous-population des personnes ayant une ancienneté d'au moins 10 ans sur le marché du travail donnent la même structure de résultats.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.



### **Encadré : L'enquête « Histoire de vie »**

L'enquête « Histoire de vie » (HDV) a été réalisée au printemps 2003 par l'Insee et de nombreux partenaires (Ined, Ministère de l'emploi et de la solidarité, ministère de la culture, Inserm, Délégation interministérielle à la ville...). Elle avait comme objectif de décrire, de hiérarchiser et d'analyser les différents types de liens sociaux qui permettent aux individus de s'intégrer à la société française. L'échantillon de l'enquête a été élaboré de façon à sur-représenter les populations immigrées et issues de l'immigration<sup>26</sup>. Au final, parmi les 8 403 personnes de 18 ans ou plus vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine enquêtées, on compte :

- 1 188 personnes immigrées, c'est-à-dire nées étrangères à l'étranger,
- 501 personnes nées en France de deux parents immigrés,
- 453 personnes nées en France dont seul un des parents est immigré. Pour 223 d'entre eux, il s'agit du père et pour 230 de la mère.

Il convient de préciser que l'enquête a été réalisée auprès des seuls logements ordinaires et ignore de ce fait les 3,8 % des immigrés qui vivent en collectivité (maison de retraite, foyer de travailleurs, cité universitaire...). Concernant les immigrés, et plus précisément leur insertion sociale, cette restriction n'est certainement pas neutre. Les immigrés vivant en collectivité présentent des caractéristiques en termes d'âge, de sexe, de statut d'occupation ou de situation familiale particulières.

Une pondération visant à corriger des biais de structure liés à la non-réponse et au plan de sondage a été effectuée par la méthode du calage sur marge. Plus précisément, dans le cadre de notre étude portant sur une sous-population particulière, cette pondération a été retravaillée de façon à obtenir un profil par sexe, âge et activité des immigrés conforme à celui du recensement de 1999. Après redressement, les immigrés sont, en moyenne, légèrement plus âgés que l'ensemble de la population (48 ans, contre 47 ans), tandis que les enfants d'immigrés nés en France sont plus jeunes (43 ans pour ceux qui ont un seul parent immigré et 39 ans pour ceux dont les deux parents sont immigrés). Les immigrés sont sous-représentés aux âges extrêmes de la vie, mais sont proportionnellement plus nombreux aux âges actifs, entre 30 et 60 ans (Tableau 1).

---

<sup>26</sup> Les personnes de moins de 60 ans présentant une limitation dans leurs activités pour des raisons de santé ont également été sur-représentées.

**Tableau 1 : Structure par sexe et âge de la population immigrée (en %)**

	Population totale	Immigrés
<b>Sexe</b>		
Homme	48	49
Femme	52	51
<b>Age</b>		
18-29 ans	20	14
30-39 ans	19	22
40-49 ans	19	22
50-59 ans	15	18
60-69 ans	12	11
70 ans et plus	14	13

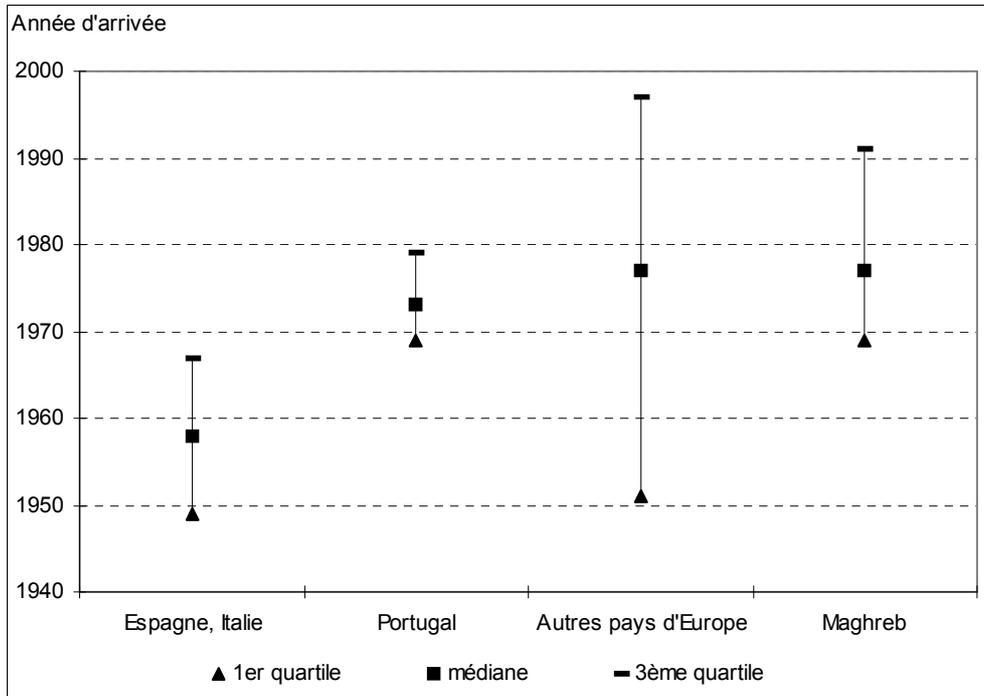
Champ : personnes âgées de 18 ans et plus.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

Aucune limite dans les origines et dans les âges n'a été apportée : les immigrés interrogés peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble des immigrés de 18 ans ou plus résidant en logement ordinaire en 2003. La contre-partie de ce choix est que certaines origines récentes et minoritaires ne pourront pas être analysées en tant que telles en raison de la faiblesse de leurs effectifs (notamment la Turquie ou les pays d'Afrique subsaharienne). Plus généralement, même si la sur-représentation permet d'obtenir une sous-population immigrée de taille convenable, la dispersion des origines géographiques (dispersion qui s'est accrue dans la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle) réduit considérablement les effectifs de chaque pays. Aussi, afin de pouvoir effectuer des analyses tenant compte de l'origine géographique, dont on sait qu'elle discrimine fortement les comportements des immigrés (Dayan, Échardour, Glaude, 1996), nous avons regroupé les pays en quelques grandes aires géographiques en nous basant d'une part sur les effectifs et d'autre part, sur les ressemblances socio-économiques connues par ailleurs : l'Espagne et l'Italie, pays d'immigration ancienne, ont été distingués du Portugal qui, bien qu'étant un pays européen, correspond à des entrées beaucoup plus récentes et à une population au comportement atypique en termes d'intégration, notamment professionnelle (Échardour, 1996) ; les autres pays européens, communautaires ou non, ont été agrégés dans une seule catégorie ; les pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) ont également été regroupés. La connaissance de l'année d'arrivée confirme l'existence de vagues migratoires bien délimitées dans le temps selon les origines (Graphique 1). Ainsi, plus de la moitié des immigrés venus d'Espagne ou d'Italie, et encore présents en 2003, sont venus en France avant la fin des années 1950. À l'inverse, l'immigration en provenance du Maghreb s'est principalement effectuée à partir des années 1970 (la moitié des immigrés maghrébins sont arrivés en France depuis moins de 20 ans). Celle en provenance du Portugal est également relativement récente, mais présente la particularité d'être beaucoup plus concentrée dans le temps : la moitié des immigrés portugais présents en France en 2003 sont arrivés

dans la seule décennie 1970-1980. Établir la chronologie des vagues migratoires à partir d'une enquête de « stock », comme l'enquête HDV, conduit cependant à une vision faussée de l'histoire de l'immigration puisqu'une telle enquête ne renseigne que sur les personnes résidant encore en France au jour de l'enquête et ignore celles nées ou venues en France et ayant quitté le territoire français depuis (par décès ou migration).

**Graphique 1 : Périodes d'arrivée en France des immigrés selon leurs pays d'origine**



Champ : immigrés âgés de 18 ans et plus.

Source : Insee, Enquête "Histoire de vie - Construction des identités", 2003.

## Bibliographie

- Amossé T. (2002), « Vingt-cinq ans de transformation des mobilités sur le marché du travail », *Données Sociales*.
- Boëldieu J., Borrel C. (2001), « De plus en plus de femmes immigrées sur le marché du travail », *Insee Première*, n° 791, juillet.
- Borrel C., Tavan C. (2003), « La vie familiale des immigrés », *France Portrait social 2003-2004*, Insee.
- Brutel C., Jegou M., Rieu C. (2000), « La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine », *Économie et Statistique*, Insee, n° 336.
- Chardon O. (2001), « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », *Insee Première*, n° 796, juillet.
- Chenu A. (1998), « De recensement en recensement, le devenir professionnel des ouvriers et employés », *Économie et Statistique*, Insee, n° 316-317.
- Condon S. (2000), « L'activité des femmes immigrées du Portugal à l'arrivée en France, reflet d'une diversité de stratégies familiales et individuelles », *Population*, n° 2.
- Daguet F., Thave S. (1996), « La population immigrée : Le résultat d'une longue histoire », *Insee Première*, n° 458.
- Dayan J.-L., Échardour A., Glaude M. (1996), « Le parcours professionnel des immigrés en France : une étude longitudinale », *Économie et Statistique*, Insee, n° 299.
- Durkheim E. (1930 ; 1883), *De la division du travail social*, PUF
- Échardour A., Maurin E. (1993), « La main d'œuvre étrangère », *Données Sociales*.
- Échardour A. (1996), « La vie professionnelle des immigrés originaires du Portugal », *La société française, données sociales*, Insee.
- Marchand O. (1991), « Autant d'actifs étrangers en 1990 qu'en 1980 », *Économie et Statistique*, Insee, n° 242.
- Maurin E. (1991), « Les étrangers : une main d'œuvre à part ? », *Économie et Statistique*, Insee, n° 242.
- Méda D., Wierink M, Simon M.-O. (2003), « Pourquoi certaines femmes s'arrêtent-elles de travailler à la naissance d'un enfant ? », *Premières informations et premières synthèses*, DARES, n°29.2, juillet.
- Piché V., Renaud J., Gingras L. (2002), « L'insertion économique des nouveaux migrants dans le marché du travail à Montréal : une approche longitudinale », *Population*, n° 1.
- Thave S. (2000), « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee Première*, n° 717, mai.

Toulemon L., Mazuy M. (2004), « Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants », document de travail, Ined.